



FORUM POLITIQUE

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et l'élaboration de politiques linguistiques : défis et responsabilités

Division des Politiques linguistiques

Strasbourg, 6 – 8 février 2007

**Synthèse des résultats d'une enquête
sur
l'utilisation du CECR
au niveau national
dans les Etats membres du Conseil de l'Europe**

Waldemar Martyniuk et José Noijons

1. Introduction

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), document publié par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe en 2001 (l'Année européenne des langues), est de plus en plus consulté et utilisé, dans des contextes très variés. Une première enquête, menée en mai 2005, a donné un aperçu général de l'utilisation du CECR au niveau institutionnel.¹ L'objet de la présente enquête, menée entre mai et septembre 2006, était de recueillir des informations sur l'utilisation du CECR au niveau national dans le plus grand nombre possible des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe. Chaque pays était invité à remplir un questionnaire. Les questions étaient courtes et les pays étaient encouragés à donner des réponses brèves. Toutefois, de la place était prévue pour des commentaires si une réponse avait besoin d'être développée. Les résultats de l'enquête serviront de point de départ aux travaux du Forum politique intitulé *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) et l'élaboration de politiques linguistiques : défis et responsabilités* ; ce Forum, organisé par la Division des politiques linguistiques – qui relève de la Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur (DG IV) du Conseil de l'Europe - en collaboration avec la France et les Pays-Bas, se tiendra du 6 au 8 février 2007 à Strasbourg.

2. Le questionnaire

Les questions et demandes d'informations suivantes faisaient partie du questionnaire envoyé aux états membres :

1. Le CECR, a-t-il été traduit dans la/une langue officielle de votre pays? Si non, est-il prévu de le faire?

2. Y a-t-il des références spécifiques au CECR du Conseil de l'Europe (approche, niveaux, échelles, descripteurs etc.) dans des documents officiels (par ex. des décrets ministériels, des curricula nationaux, des lignes directrices pour les examens) émis dans votre pays ?

3. Comment évaluez-vous l'utilité du CECR dans votre institution par rapport à certains objectifs et certains contextes ?

3a. Dans quelle mesure le CECR a-t-il été utile à l'élaboration de curricula / programmes pour les différents secteurs éducatifs (enseignements primaire, secondaire, universitaire, professionnel, formation des adultes) ?

3b. Dans quelle mesure le CECR a-t-il été utile dans la planification et le développement de la formation initiale et continue des enseignants ?

3c. Dans quelle mesure le CECR a-t-il été utile dans la planification et l'élaboration d'examens /de tests /de certifications dans les différents secteurs éducatifs (enseignements primaire, secondaire, universitaire

¹ Une synthèse des résultats est disponible aux adresses suivantes : www.coe.int/lang et www.coe.int/portfolio

3d. Dans quelle mesure le CECR a-t-il été utile dans **d'autres contextes** ? Veuillez, s.v.p., spécifier le contexte :

Pour chacun de ces domaines d'utilisation (3a – 3d) il était demandé aux personnes répondant au questionnaire de fournir des informations plus spécifiques sur :

- Exemples d'utilisation (référence au CECR : approche actionnelle, enseignement centré sur l'apprenant en tant qu'utilisateur de la langue, acceptation/promotion de compétences partielles et de "profils" différenciés de compétences en fonction des besoins des apprenants ; diversification de langues offertes, lien/référence aux niveaux du CECR, utilisation des catégories descriptives, descripteurs, échelles, etc.)
- Problèmes rencontrés
- Solutions adoptées
- Projets en cours ou futurs dans lesquels le CECR sera utilisé à cette fin
- Besoins de développements supplémentaires / formes de coopération / outils / instruments :

4. Veuillez, s.v.p., résumer les besoins mentionnés sous 3a – 3d (p.5) en les classant du plus urgent au moins urgent

5. Veuillez, s.v.p., résumer l'impact du CECR sur l'enseignement des langues dans votre pays tel que vous le voyez

6. Veuillez, s.v.p., estimer dans quelle mesure les documents suivants liés au CECR se sont avérés utiles dans votre pays :

- a. *Cadre européen commun de référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer – Guide pour les utilisateurs*
- b. *Cadre européen commun de référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer – Etudes de cas*
- c. *Manuel - Projet préliminaire pour relier les examens de langue au Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*
- d. *Guide pour l'élaboration de politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*
- e. *Portfolio européen des langues - Guide à l'usage des enseignants/formateurs d'enseignants*
- f. *Portfolio européen des langues - Guide à l'usage des enseignants et formateurs d'enseignants*
- g. *D'autres documents apparentés du Conseil de l'Europe (veuillez, s.v.p., spécifier)*

3. Pays ayant répondu au questionnaire

Les pays membres du Conseil de l'Europe qui ont répondu avant le 09.102006 sont les suivantes :

1. Albanie
2. Arménie
3. Autriche
4. Belgique – Communauté flamande
5. Croatie
6. Chypre
7. République tchèque
8. Finlande
9. France
10. "L'Ex-République Yougoslave de Macédoine"
11. Allemagne
12. Grèce
13. Hongrie
14. Italie
15. Liechtenstein
16. Lituanie
17. Moldova
18. Pays-Bas
19. Norvège
20. Pologne
21. Roumanie
22. Fédération de Russie
23. Serbie
24. République slovaque
25. Slovénie
26. Espagne
27. Suède
28. Suisse
29. Turquie
30. Royaume-Uni

4. Synthèse des résultats

4.1 Traduction du CECR

Le CECR est désormais disponible en 36 versions linguistiques à travers le monde. Cinq pays ont répondu que le CECR n'avait pas encore été traduit dans la langue nationale, et trois que la traduction était en cours ou prévue pour bientôt.

4.2 Références au CECR dans les documents officiels

Il ressort de l'enquête que le CECR est souvent mentionné dans divers documents officiels de niveau national ou régional, tels que :

- les programmes nationaux de langues étrangères des premier et second degrés ;
- les programmes de langues de l'enseignement supérieur ;
- les programmes d'enseignement bilingue et d'enseignement dans les langues minoritaires ;
- les lignes directrices et les exigences en matière d'examen, d'évaluation et de certification ;
- les programmes de formation des enseignants en langues ;
- les programmes de formation continue à l'intention des enseignants ;
- les recommandations concernant l'utilisation du Portfolio européen des langues ;
- les lignes directrices pour l'élaboration des manuels de langues ;
- les conditions à remplir en matière de compétences linguistiques par les migrants qui demandent un permis de séjour ;
- les compétences linguistiques exigées des fonctionnaires ;
- les documents stratégiques et les plans d'action liés à l'enseignement des langues.

4.3 L'utilisation du CECR

Le CECR s'est révélé le plus utile pour l'élaboration de curricula/programmes : 26 pays sur 29 (90 %) l'ont trouvé *très utile* ou *assez utile* à cette fin. Une appréciation similaire a été faite de l'utilité du CECR pour la planification et l'élaboration d'examens / de tests / de certifications : 26 pays sur 30 (87 %) l'ont trouvé *très utile* ou *assez utile* à cette fin. Par ailleurs, 21 des 27 pays (78 %) ayant rempli cette partie du questionnaire ont indiqué que le CECR était *très utile* ou *assez utile* pour la planification et le développement de la formation initiale et continue des enseignants.

4.4 L'utilisation des documents liés au CECR

Dans leur évaluation de l'utilité de six documents du Conseil de l'Europe liés au CECR, la plupart des pays ont indiqué leur préférence pour les deux guides accompagnant le *Portfolio européen des langues* : le *Guide à l'usage des concepteurs d'un Portfolio européen des langues* a été jugé *très utile* ou *assez utile* par près de 93 % des pays ayant répondu, et le *Guide à l'usage des enseignants et formateurs d'enseignants* a obtenu un score de 82 %. En outre, 74 % des pays ont qualifié le *Guide pour les utilisateurs du CECR* de *très utile* ou *assez utile*, le projet préliminaire de Manuel pour relier les examens de langue au CECR a été jugé *utile* par 67 % des pays, et le *Guide pour l'élaboration de politiques linguistiques éducatives*, par 63 %. Le dernier document, un recueil

d'études de cas concernant l'utilisation du CECR, semble rester moins connu des utilisateurs du CECR : 41 % des pays ayant répondu l'ont qualifié d'*utile*, mais ils étaient aussi nombreux à indiquer que ce document n'était pas du tout utilisé ou à ne pas être en mesure de donner le moindre avis.

4.5 L'utilisation du CECR dans des contextes spécifiques

4.5.1 L'élaboration de curricula/programmes

Il ressort des réponses que le CECR a influencé l'élaboration d'un certain nombre de curricula au niveau des écoles primaires, des collèges et des lycées, dans le domaine de la formation des adultes et dans l'enseignement supérieur. L'influence varie selon les pays, elle peut être partielle ou globale. Les pays ont indiqué que les éléments du Cadre les plus utilisés étaient les suivants : la perspective actionnelle centrée sur l'apprenant, les scénarios pour une diversification de l'offre de langues, la notion d'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la promotion du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Plusieurs pays ont mentionné l'utilisation des catégories descriptives, des descripteurs et des échelles, et l'approche du portfolio comme stratégie d'auto-évaluation.

La majorité des pays ont cité, parmi les principaux problèmes rencontrés, des questions liées à l'utilisation des niveaux communs de référence, par exemple la nécessité de définir des sous-niveaux supplémentaires ou le caractère répétitif et le manque de précision de certains descripteurs. Certains pays ont signalé des obstacles risquant d'entraver l'utilisation du CECR : l'attitude hésitante des milieux enseignants à l'égard du CECR, la difficulté à accepter la notion de « compétences partielles » et le manque de descripteurs pour les compétences de médiation et de traduction.

Les solutions adoptées étaient souvent ingénieuses. Certains pays ont introduit des sous-niveaux, élaboré des questionnaires pour recenser les besoins des enseignants et des apprenants, et même créé des bases de données avec des tâches modèles pour les descripteurs du CECR, ou encore lié les programmes au CECR par le biais d'examens. D'autres pays ont organisé des séminaires éducatifs pour améliorer les compétences des enseignants et les échanges de bonnes pratiques et pour sensibiliser les parents.

Plusieurs pays repensent et mettent à jour les matériels de référence, les normes et les examens, et envisagent de les faire reposer bientôt sur le CECR. Certains pays ont également l'intention de poursuivre leurs travaux concernant la validation empirique des liens entre les programmes nationaux et le CECR. D'autres projettent de soutenir l'élaboration de descripteurs plus précis et de programmes de formation des enseignants.

4.5.2 La planification et le développement de la formation initiale et continue des enseignants

Il est difficile de faire la synthèse des réponses concernant l'utilisation du CECR dans ce domaine. Le degré d'utilisation est très variable : dans certains pays, le CECR est utilisé pour la totalité de la formation initiale et continue des enseignants, dans d'autres, uniquement pour la formation continue ; dans d'autres pays encore, on ne dispose pas d'informations précises. Cela dit, l'impression générale qui se dégage des réponses est la suivante : le CECR est surtout utile en termes de niveaux, d'échelles et de descripteurs, et pour définir la compétence langagière des enseignants. Les pays souhaitent que la coopération internationale s'améliore pour que la formation initiale des enseignants donne des résultats plus « normalisés », comparables et compatibles.

Le problème le plus souvent mentionné est la diffusion insuffisante du CECR, qui fait que les enseignants ne le connaissent pas bien. Un autre problème tient à la complexité du document, qui rend difficile l'accès au schéma descriptif et à l'approche méthodologique. Le concept théorique du CECR est jugé à la fois très complexe et ambitieux.

Dans ce domaine, les solutions trouvées, peu nombreuses, concernaient principalement le renforcement de l'enseignement fondé sur le CECR, la formation des enseignants et la diffusion des bonnes pratiques. Un pays a proposé de demander l'aide d'autres acteurs, par exemple des éditeurs.

La plupart des pays ont l'intention de continuer à encourager un plus large usage du CECR et du *Guide pour l'élaboration de politiques linguistiques éducatives en Europe*. Certains envisagent de développer la formation continue des enseignants et de continuer à promouvoir l'utilisation du CECR pour la formation continue des enseignants et l'élaboration des programmes.

4.5.3 La planification et l'élaboration d'examens / de tests / de certifications

L'impression générale est que la majorité des pays essaient déjà depuis un certain temps d'appliquer le CECR à l'élaboration des examens et des tests au niveau de l'enseignement primaire et secondaire et dans le domaine de la formation des adultes. Les pays adhèrent largement à l'idée selon laquelle les apprenants ont tout à gagner d'un mécanisme de reconnaissance mutuelle des qualifications et d'un système de référence pour la communication concernant les objectifs et les résultats de l'apprentissage. Certains examens et/ou tests sont déjà liés ou adaptés aux niveaux du CECR. Les pays où ce n'est pas encore le cas se divisent en deux catégories : ceux qui envisagent d'utiliser le Cadre à cette fin dans un avenir proche, et ceux, très minoritaires, qui n'ont pas l'intention de l'utiliser pour le moment. La plupart des pays ont souligné l'utilité des niveaux, des descripteurs de compétences et des échelles.

Parmi les problèmes signalés figuraient le manque de précision de certains descripteurs des niveaux communs de référence et la difficulté de lier les tests au CECR. Les pays ont aussi indiqué que, lors de la mise en œuvre du CECR, il fallait tenir compte de la résistance des enseignants au changement et de la nécessité de faire participer les parents. Les solutions consistent à organiser des ateliers sur l'utilisation du CECR, à analyser les modalités d'examen en vigueur au sein d'équipes composées d'enseignants et d'experts, et à développer la formation des enseignants à l'utilisation du CECR.

Les pays envisagent principalement de lier les examens et les programmes nationaux au CECR ou de travailler sur la validation empirique des liens. Autres activités prévues : améliorer la diffusion du PEL dans les établissements d'enseignement, rendre les descripteurs plus parlants et élaborer des échantillons de tests illustrant diverses compétences.

4.5.4 L'utilisation du CECR dans d'autres contextes

Les pays ayant fait état de l'utilisation du CECR dans des contextes autres que les trois examinés ci-dessus ont souligné l'utilité du CECR en tant que base pour le *Portfolio européen des langues* et pour l'élaboration de manuels et de matériels pédagogiques. Les problèmes signalés étaient propres à des situations nationales données : l'absence de traduction du Cadre dans la langue nationale ou les difficultés liées à la mise en œuvre du PEL en tant qu'outil pour l'enseignement plurilingue.

Seuls deux pays ont proposé des solutions : faire mieux connaître le CECR, élaborer un glossaire et traduire le CECR.

4.6 Influence globale du CECR

De manière générale, le CECR semble avoir une influence majeure sur l'enseignement des langues. Il est utilisé dans tous les secteurs éducatifs, où il constitue souvent la seule référence objective. Sa valeur en tant qu'outil de référence permettant de coordonner les objectifs de l'enseignement à tous les niveaux est largement appréciée. Les pays ayant répondu précisent que le Cadre est bien connu des institutions concernées et assez bien accepté par la majorité des enseignants. Le CECR a aidé certains pays à élaborer à la fois des documents stratégiques sur la politique linguistique et des matériels pédagogiques à usage pratique. Pour d'autres, il devient la référence la plus fiable dans le domaine de l'élaboration des programmes. Des pays soulignent que le CECR a permis de placer l'approche communicationnelle de l'enseignement des langues dans une perspective plus actionnelle.

En revanche, d'autres pays considèrent que l'influence du CECR reste assez modeste. Ils font remarquer que le CECR ne joue pas encore un rôle important pour les enseignants qui travaillent dans les établissements scolaires, bien qu'il ait indéniablement contribué à améliorer globalement la transparence et la cohérence. Ces pays estiment que le CECR n'a pas encore réalisé tout son potentiel, ce qui est en partie imputable au fait qu'il n'est toujours pas très agréable à lire ; des efforts supplémentaires sont nécessaires pour le rendre plus accessible aux utilisateurs. Ces pays soulignent aussi la nécessité d'une clarification générale (des explications des notions théoriques, des exemples et de bonnes illustrations, des ensembles de tâches à mettre en œuvre dans des contextes spécifiques, un lexique bilingue pour chaque pays, etc.) et la nécessité de familiariser davantage d'enseignants avec le document en organisant par exemple des manifestations nationales et internationales ou des échanges de bonnes pratiques.

4.7 Observations générales faites par les pays ayant répondu

A la question 7, les pays étaient encouragés à faire toutes les remarques qu'ils souhaitaient sur le CECR. Ces remarques, peu nombreuses, concernent principalement les besoins liés à l'utilisation du document :

- la nécessité d'un résumé concis et facile à comprendre du CECR et de ses principes de base ;
- la nécessité de « calibrer » les programmes nationaux en fonction du CECR ;
- la nécessité d'élaborer des tests calibrés selon les niveaux du CECR pour différents groupes d'âges ;
- la nécessité d'un forum pour échanger les bonnes pratiques liées à l'utilisation du CECR.

4.8 Besoins liés à l'utilisation du CECR dans différents contextes

L'enquête devait notamment servir à dresser une liste des besoins (classés par ordre de priorité) liés à l'utilisation du CECR dans les différents domaines de l'enseignement des langues. Pour chaque domaine d'utilisation (questions 3a à 3d), les pays étaient invités à indiquer leurs besoins (point 5). La question 4 portait sur la hiérarchisation de ces besoins.

Si le potentiel du CECR semble être très largement reconnu et apprécié, les réponses mettent aussi en évidence un besoin considérable et urgent d'élaborer des ensembles d'outils faciles à utiliser qui permettent de faire connaître le CECR aux différents groupes d'acteurs : responsables de

l'élaboration des politiques, des programmes et des manuels, éditeurs, enseignants, responsables des centres d'évaluation en langues, parents d'apprenants et employeurs. Par ailleurs, les pays ressentent un grand besoin de coopération nationale et internationale en matière d'interprétation et d'utilisation du CECR.

Les pays soulignent aussi la nécessité de créer des outils de formation dans tous les domaines où le CECR est utilisé et s'est révélé utile (élaboration des programmes, formation des enseignants, élaboration des manuels, évaluation). Parmi ces outils pourraient figurer, par exemple, un guide expliquant comment élaborer un programme fondé sur le CECR, ou un kit de formation permettant de mettre en place des tests fondés sur le CECR. De plus, il faudrait proposer des tests et des repères fondés sur le CECR pour expliquer à quelles performances correspondent concrètement les niveaux du CECR. Les pays auraient aussi besoin de banques d'items pour évaluer les compétences langagières à des niveaux spécifiques. Enfin, il serait utile d'affiner les descriptions de certains niveaux du CECR et de les lier plus étroitement aux groupes d'âges.